

**Assises des CCAF
(décembre 1994)
dimanche après-midi**

M. JOLLIVET: L'histoire de la scission a commencé pour moi, sans que je le sache, au moment où (dans le cartel que nous formions depuis deux ans avec Éric Didier, Christian Oddoux et Pierre Sorel) parlant de notre pratique, nous avons eu l'idée de proposer un dispositif dont le principe était simple: demander à des gens de s'inscrire sur une liste au titre de personnes qui se déclaraient praticiens de l'analyse freudienne - ce qui ne voulait pas dire qu'ils l'étaient, mais simplement qu'ils pensaient l'être. Nous pensions que cela les engagerait à parler de cette déclaration, à la soutenir devant un public. Nous avons peaufiné ce dispositif, imaginant qu'il y aurait, tiré au sort dans le public, un cartel chargé dans un second temps de retransmettre à l'association dans son entier ce qu'il avait pu entendre venant de ceux qui s'étaient déclarés. Nous avons fait circuler les textes dans l'association et, suivant mon idée que ce serait plus simple si on avait l'appui de Conté et Dumézil, nous les avons invités chez Éric Didier pour leur parler de ce projet. Une réunion eut lieu.

Dumézil n'était pas trop favorable à cette façon de faire, Conté était plus hésitant... Comme nous étions au moment de la naissance de l'APUI, la question de l'habilitation était dans l'air, et il nous semblait que proposer ce dispositif permettait justement de répondre aux questions posées par l'APUI, mais d'y répondre différemment, sans tomber dans la question de l'habilitation. C'est alors qu'un débat s'est engagé, souvenez-vous, sur la nomination, sur la liste, et que l'idée s'est évidemment imposée à ce moment-là que nous voulions faire une liste d'analystes, ce qui n'était pas notre projet.

Sur ces entrefaites - l'association était dirigée par un secrétariat provisoire qui, à mon souvenir, n'avait pas de pouvoir et était même assez mal considéré par ceux qui pensaient être à la tête de l'association - une assemblée générale a eu lieu au cours de laquelle ce secrétariat provisoire a été plus ou moins désavoué, plus ou moins malmené, et où il est apparu qu'il n'y avait pas moyen de déboucher sur une solution concrète organisant la poursuite de l'association. C'est là que l'idée de faire un groupe de travail à côté de ce secrétariat provisoire a germé dans la tête de certains, dont j'étais. Ce groupe s'est coopté. Dumézil avait proposé à Éric Didier, Christian Oddoux et moi-même d'y participer, sans doute parce que nous avions fait cette proposition. Je crois que Dumézil n'était pas du tout d'accord avec celle-ci et qu'il s'agissait dans son esprit de trouver un compromis entre cette proposition et ce qu'il visait, qui était au fond - je ne sais pas s'il l'a soutenu en public mais au moins il l'a dit à notre groupe de quatre personnes - la cooptation. Puisque cette idée avait été lancée dans un contexte où l'APUI, contre laquelle il se battait, poussait en avant la question de l'habilitation, il avait pensé qu'on pourrait faire une liste d'analystes sur le mode de la cooptation, avec la première année quinze ou vingt noms, l'année suivante une dizaine, etc. Et tout le monde serait habilité.

Il n'y avait donc pas de raison de s'énerver: tout le monde y passerait.

Le «groupe des vingt» a pris forme autour de la question de l'organisation de l'association, et a du même coup posé la question du pouvoir dans l'association - on a beaucoup parlé de Rondepierre, mais Rondepierre n'étant évidemment plus là, et Dumézil n'étant pas en position de dire «c'est moi qui a le pouvoir», il fallait bien qu'il trouve un moyen de conserver le pouvoir sans afficher cette prétention comme telle. C'est alors qu'il a eu l'idée de remplacer les coordonnants par un conseil d'administration. Mais l'important à retenir est que tout cela s'est joué sur fond d'une habilitation ou pas. Tout le monde était contre puisque c'était ce que l'APUI proposait. Mais Dumézil voulait la cooptation. Grimberg avait trouvé une solution de compromis - enfin, je ne crois pas que c'en était une - qui était un protocole institutionnel où il était question de faire une liste avec ceux pour qui une telle liste avait sa nécessité, non pas dans l'idée de nommer des gens analystes, mais de nommer leur accord avec l'éthique de la psychanalyse telle qu'elle est soutenue dans l'association CCAF. Notre groupe de trois s'est beaucoup heurté sur deux points avec Grimberg et les seize autres qui soutenaient cette proposition. Premièrement, nous voulions qu'il y ait un écrit au regard de chaque nom inscrit sur la liste, alors qu'eux voulaient faire un écrit pour justifier de la liste dans sa globalité. Une seconde difficulté est apparue, car nous pensions que ceux qui allaient être nommés dans cette affaire, c'étaient les jurys, pas du tout les personnes.

Un autre point de friction, rappelé par Éric ce matin, a été la création, maintenue très secrète par Dumézil, entre autres, de la Fondation européenne. Un jour, arrivant dans une réunion du «groupe des vingt », nous avons appris qu'elle avait été fondée et qu'il avait été demandé à un certain nombre de gens, dont nous n'étions pas, d'en faire partie. Il était assez étrange de se retrouver avec des gens pour travailler sur le devenir de l'association, d'une partie du mouvement analytique, de l'analyse, sans que la création de la Fondation européenne n'ait jamais été évoquée. De plus, un conflit avait surgi à ce propos avec l'Inter-Associatif, puisque Dumézil et Chauvelot, qui étaient les représentants des CCAF avaient simultanément engagé ceux-ci dans la fondation européenne et pris des positions à l'InterAssociatif qui engageaient les CCF; cela, sans en avoir parlé ni au «groupe des vingt» ni ailleurs.

Lois de la réunion du «groupe des vingt» précédant l'assemblée générale, nous n'avons pas lâché sur cette forme de pratique du secret et d'alliances sortant du cadre du travail. Nous n'étions pas en train de travailler, mais en train d'essayer de faire des alliances, des compromis et autres manœuvres plus que douteuses... On n'a pas lâché, si bien que ça a beaucoup énervé Dumézil, en particulier à mon égard, au point qu'il m'a conseillé publiquement de prendre de l'Haldol, et a fait mine de partir en lançant: «Je ne peux pas rester avec Jollivet qui me titille, c'est pas possible», si bien que tout le monde l'a rappelé: «Revenez Dumézil » et que la soirée s'est terminée sur une grande bagarre verbale, assez drôle. Pendant cette scène-là, personne n'avait rien dit. Tout à coup Dumézil se mettait dans sa peau de psychiatre et brandissait l'épouvantail de la folie.

Récemment, je parlais avec Vallon de deux formes principales de violence: la folie et la mort. Or, si dans un premier temps Dumézil m'a renvoyé à ma folie d'insister à ce point pour qu'il se tienne bien, en un second temps il a répondu à Éric qui, à la fin de la réunion, essayait de reprendre les choses avec lui: «Écoute, c'est pas grave ce que je lui ai dit, l'Haldol, ça n'a pas de goût. Je ne lui ai pas dit qu'il allait mourir d'un cancer, ça, ça aurait été bien pire!» Je ne sais plus ce qu'a répondu Éric, mais je sais que pour finir Dumézil a menacé Éric de lui casser la gueule et que Christian est intervenu en disant: «Dumézil, si vous cassez la gueule à mon copain, je vous casse la gueule! » Dans cette ambiance un peu folle où tout à coup les plombs ont sauté, quelque chose d'assez étonnant, d'étrange, de drôle se produisait. Ça devenait fou,

et on s'est retrouvés dans la rue de Vaugirard en train de continuer à discuter avec Dumézil. Enfin, je vous passe les détails...

Nous étions la veille ou l'avant-veille de l'assemblée générale, et, à ce moment là, je crois que ni Éric ni Christian ni moi n'avions le moindre soupçon que le «groupe des vingt» n'aurait pas la majorité à l'assemblée générale. Celle-ci a débuté par une intervention de Robert Lévy annonçant que le «groupe des vingt» avait une proposition à faire - sauf que trois n'étaient pas du tout d'accord avec cette proposition. Éric est alors intervenu pour dire: «Non, je n'y suis pas, vous ne pouvez pas appeler ça le «groupe des vingt»», et je suis intervenu après pour dire que ce n'était pas vingt, mais dix-sept ou dix-huit, ou seize, mais pas vingt. Ils ont insisté sur le fait que c'était vingt, et aujourd'hui encore le «groupe des vingt» figure comme tel dans le texte retraçant l'origine de la fondation d'Analyse freudienne. C'est un mensonge. Ce n'est pas de l'oubli, c'est une annulation de ce qui s'était passé avant et pendant l'assemblée générale. Il est vrai que tout cela était un peu fou, mais c'est comme ça.

P. SALVAIN: Cette histoire du «groupe des vingt» devient un mythe fondateur d'Analyse freudienne, si bien que je suis obligé de rappeler l'autre version: d'emblée, pour nous, le «groupe des vingt» est apparu comme un coup de force, non pas d'ailleurs à cause de ses thèses de fond dont je me suis vite aperçu, après avoir à maintes reprises posé des questions, qu'il n'y en avait pas. Ce «groupe des vingt», ii ne suffit pas de penser à la façon dont il s'est divisé ni à la façon dont ii était présent dans la haine, laquelle s'est d'abord portée sur des objets extérieurs puis s'est retrouvée à l'intérieur du groupe lui-même, mais à la précipitation avec laquelle il a été créé. Quelle en était l'exigence, l'urgence, la nécessité? Était-ce simplement l'existence de l'APUI? Était-ce simplement l'urgence de constituer une liste?... lime semble - ce n'est pas une interprétation - que chaque fois - on retrouve cela ailleurs - le processus enclenché est le suivant: puisque les autres vont être destructeurs de l'association, alors nous allons la prendre en main, donc nous la détruisons. C'est le phénomène de toute dissolution - puisque Mme X va détruire l'École, je la dissous; puisque M. Y va détruire mon groupe, j'en fonde un autre; puisque l'association va à sa perte, je prends les devants. Comment se fait-il que dans le milieu dit lacanien, il y a eu une politique de coups où on devance toujours le coup de l'autre et où on l'accomplit à sa place?

ANDRÉ MASSON : Je ne sais pas comment dire les choses, mais en t'écoutant, Michel, je me demandais à quelle jouissance nous étions convoqués par ta narration. Je ne peux pas répondre directement à cette question, mais j'espère indirectement par un certain nombre de réflexions que je me suis faites depuis hier midi en écoutant les uns et les autres. Je me dis que ce qui peut qualifier une association d'analytique, c'est le fait qu'entre les différentes personnes qui s'adressent les unes aux autres, quelque chose est éprouvé que je définirai comme étant le fait que quand je parle, je parle parce que je ne sais pas ce que je veux dire. Si je peux éprouver cela, et si en face de moi d'autres peuvent l'éprouver, alors, me semble-t-il, nous sommes dans une association qui cherche à être analytique. Et bien sir, cela va de pair avec l'Einfall, le «ce qui vient», que l'on se doit d'accueillir aussi bien qu'une narration dont on ne comprend pas la jouissance. Ceci étant dit, je te pose la question: A quoi te sert un tel récit? Comment te déplaces-tu par rapport à cette narration?

Je vais dire plus à fond ma pensée. Il est question de personnes. Or ce qui fait cassure, rature, n'est-ce pas le refus d'accepter d'être, quoi? Duméziliens? alors qu'on serait encore rondepierriens?... Georges-Henry Melenotte nous a parlé hier des rapports de Freud et de

Jung: tant que Jung accepte la place à laquelle Freud le met comme fils potentiel, ça marche, mais à partir du moment où il n'accepte plus cette place, Freud dit non. Ne s'agit-il pas toujours d'une même difficulté, qui donne le sentiment de jouer sa peau, où la reconnaissance de son être est appendue à une fidélité? Fidélité à quoi, je n'en sais trop rien. Or, dans notre institution analytique -cela mérite d'être rappelé à l'occasion de ce débat - Dumézil c'est aussi le nom de l'analyste passé ou encore présent d'un certain nombre de gens. Comment se fait-il que ce qui vient accréditer la défiance à l'égard de quelqu'un dans son fonctionnement d'analyste, puisque tout ça tourne autour de la question de la nomination, est renforcé, alors que dans le même temps un certain nombre de membres de l'association font l'expérience, éprouvent eux-mêmes qu'il fonctionne comme analyste? Là où serait attendue la reconnaissance d'une non-incompétence à exercer la fonction analyste, ce qui n'arrête pas de s'édifier, jusqu'au rejet, c'est justement la défiance non pas en ce qui concerne la fonction analytique mais en ce qui concerne des personnes.

M. JOLLIVET : Je ne parlais pas de Dumézil analyste. Sur ce plan-là, je ne le connais pas. Th auras remarqué que dans le synopsis de ces journées, il est question de la «fonction analyste», qu'il n'est pas question de confondre avec la façon dont les gens peuvent éventuellement se croire analystes dans le social. Ça n'a rien à voir. Le Dumézil dont je parle n'est pas le Dumézil analyste mais celui qui disait un certain nombre de choses publiquement. Il ne faut pas confondre secret et intime. Notre devoir est d'empêcher les gens de dérapier, et à défaut, si un dérapage se produit, de faire en sorte qu'on puisse travailler ce dérapage. Je n'ai pas le sentiment d'attaquer Dumézil, je dis simplement qu'il a dérapé comme d'autres, comme moi je peux dérapier, et dans tous les cas il faut qu'on puisse se le dire, il me semblait que les CCAF avaient justement cette capacité de régulation minimale dans le lien social.

A. MASSON: En quoi cette narration n'est-elle pas une répétition stricte de ce qui s'est passé il y a trois ans? Quelle jouissance est convoquée dans ta narration?

M. JOLLIVET: Je ne sais pas quelle jouissance est convoquée... Il me semblait que j'avais un devoir de dire les choses telles que j'avais pu les vivre, dans la mesure où c'était public, et que ce n'est pas pareil de la dire à chacun un par un que de la dire publiquement. Dans ce dernier cas, ça fait tomber quelque chose.

A. MASSON: Qu'est-ce que ça peut faire tomber pour toi?

M. JOLLIVET:...

T. PERLES : je crois moi aussi que certaines choses doivent être dites. Mais je voulais surtout répondre à Patrick. Je ne suis pas sûr que le «groupe des vingt» avait l'intention de détruire l'association. Tout le monde, ou presque, a pensé jusqu'au dernier moment qu'ils allaient l'emporter. Rien ne laissait présager que leur coup de force, car c'en était bien un, allait foirer. S'il n'y avait pas eu les trois, il se pouvait bien que ça passe. Mais je ne pense pas que leur motif ait été d'arrêter une destruction qu'ils sentaient venir. Par contre, il y a eu de la hâte, de la précipitation, et la question demeure: à quel moment cette précipitation a-t-elle eu lieu? Et quelle était sa nature? Le programme qui nous a été envoyé est à cet égard assez parlant: «Dimanche 11 décembre, matinée, le fonctionnement des Cartels, sur quel principe? Pour

quels objectifs?» Suit la mention des «trois corps ». On en a assez parlé ce matin pour que ce que je vais dire ne soit qu'un simple rappel: les CCAF ont été fondés sur l'idée que de corps, il n'y en n'aurait pas. Les CCAF ont été fondés sur quelque chose d'abstrait: la présence est abstraite, on abstrait tout, on abstrait les transferts... Simmoney disait ce matin: « On met la vérité en place d'agent et on laisse tomber le savoir. » Résultat, comme le disait Guibal, ce qui est barré dans le symbolique revient dans le réel. Le savoir, ajoutait Simmoney, ce sont des noms, des possibilités de faire corps autour de noms, dans des activités fractionnaires ou dénoncées comme telles, comme tel groupe clinique qui fonctionnait sur le Trait du cas, etc. Ce qui revenait dans le réel pour avoir été mis de côté - il n'y a pas de corps, on est dans l'abstrait de la démocratie -, un bon nombre se sont jetés dessus. La hâte est là.

Je parlais de fringale... Je crois en effet que les appétits étaient aiguisés dans ce sens, parce qu'on avait posé le préalable qu'il ne devait pas y avoir de nom. On avait institué une perversion véritable dans l'institution: le «il ne peut pas y en avoir» ne pouvait que produire du «j'en veux j'en veux». Et quand il y en a eu, quand il y a eu quelque chose qui ressemblait à un corps autour d'un nom, des fringales sont nées, des précipitations, y compris du côté de ceux qui étaient au jury de la passe, qui n'ont pas pu résister quand ils ont vu passer cela. Ils ont croqué. La fringale leur était venue parce que tout le travail de la passe, qui s'était développé autour d'un « tu ne nommeras point, tu ne feras pas corps», ne leur avait donné qu'une envie, celle de diriger leurs élaborations dans ce sens-là. Et quand l'occasion s'est présentée, ils ont croqué. Je crois que la hâte vient de là: on peut peut-être laisser passer ça une fois, mais pas la deuxième. Les appétits sont trop aiguisés. Et donc les gens du jury de la passe sont partis avec le « groupe des vingt» moins trois.

C. ODDOUX: Il me semble qu'il faut rappeler que cette trépidation a lieu à un moment où, pour la passe, nous avons pris l'option de répliquer sur un mode qualitatif. Alors que jusque-là nous étions dans un oui-non, sans que personne ne puisse préciser ce à quoi on disait oui et ce à quoi on disait non, nous étions entrés dans une période où il s'agissait d'essayer de formuler une réponse qualitative, aussi vague soit ce terme. Il se trouve que ça a fait pas mal de remue-ménage. Le coordonnant de la passe de l'époque était lui-même mis très à mal dans sa fonction par cette situation, et avait plusieurs fois mandaté le rapporteur pour donner une réplique au passant, alors que jusque-là c'était le coordonnant qui le faisait.

C'est à ce moment-là aussi qu'on a eu affaire à un retour de la nosographie et qu'on est allé jusqu'à entendre: «Eh bien là, vous avez affaire à une passe d'hystérique; là ça n'a pas réduit sa névrose obsessionnelle», ou des propos qui allaient assez loin dans le sens d'une dénaturation du travail qui pouvait s'opérer à la passe.

É. DIDIER: Ce qui s'est passé au cours de cette dernière scission d'il y a deux ans ne peut selon moi être compris hors toute référence à cette parole de Lacan, dans laquelle nous étions pris: «J'attends tout du fonctionnement, rien des personnes». Rondepierre et d'autres, suivant ce fil tendu par Lacan, ont beaucoup misé sur les «machineries», sur le fonctionnement. Mais ces machineries, que vous connaissez, qui tournaient, dont on changeait périodiquement un rouage, ne réduisaient pas à l'impuissance. C'étaient des machineries qui produisaient de la castration, mais pas du tout de l'impuissance, ce n'est pas la même chose. Ces machineries ne réduisaient pas au silence les sujets. La sorte de passage à l'acte de Claude Dumézil et de ceux qui l'ont suivi me paraît être une tentative, de la part de ceux qui en seraient venus à penser -je ne sais pas pourquoi - que ces machineries réduisaient à

l'impuissance, de prendre la parole, de revivifier le désir du sujet. Le problème c'est que ça s'est dévoyé, et comme Dumézil l'avait annoncé, ç'a été le règne de l'arbitraire, c'est-à-dire qu'il n'y a plus eu de limites aux jouissances.

C'est une question qui traverse toutes les associations: comment puis-je rester vivant tout en étant pris dans un protocole qui me dépasse, qui a une histoire, etc.? La difficulté principale étant de savoir comment faire avec le transfert dont on est investi par ses propres patients. Est-ce que l'analyste fait des duplicatas, des clones analystes, qui font chœur avec lui, ou alors se résoudra-t-il à ne pas entraîner les patients à venir dans l'association où il exerce? Bref, l'analyste doit-il faire porter la charge de la résolution de son propre contre-transfert à l'analysant?

A. MASSON: Que Dumézil ait entraîné avec lui ses analysants dans une nouvelle institution, est un énoncé que je remets en question! Si tu es bien informé pour savoir que ce sont ses analysants qui sont avec lui dans son institution, sais-tu combien d'analysants ou de contrôlés de Dumézil sont encore ici, aux CCAF? C'est une question qui vaut bien ta remarque...

Je ne sais pas de quoi il s'agit de se défaire. Je me pose la question parce que c'est la deuxième fois que j'entends la phrase: «Alors ce sera le règne de l'arbitraire»... Je n'étais pas là lorsqu'elle a été prononcée, et évidemment le sens d'une telle phrase dépend du contexte dans lequel elle a été formulée. Tu y crois vraiment, toi? Hier, tu disais que ta question concernant l'institution analytique était de savoir si elle devrait s'arranger pour voiler l'arbitraire. Or la question peut être posée en référence aux «quatre discours». Le pouvoir, où est-il? Quel semblant va faire fonctionner une institution analytique? Je pense que ce n'est pas la même chose de dire: quelque chose va cacher l'arbitraire, ou bien, comme le faisait Alain Didier-Weil hier après-midi à propos des nominations AE. AME, etc., de soulever la question d'un «attentat au symbolique». De ce jeu qui a eu lieu lors de la soirée des «noms biffés», nous ne faisons pas non plus partie. On nous dit que c'était un jeu intentionnel, que Rondepierre savait où il allait quand il l'a proposé... On n'en sait rien, mais toujours est-il que ça ne m'a pas paru impossible pour les vingt-neuf autres que lui-même de jouer à ce jeu-là, un jeu tout à fait intéressant, comme le disaient certains hier. Ce n'est pas la même chose de dire que dans ce jeu-là il a été attenté au symbolique et de penser qu'en place d'agent dans les institutions analytiques, il y aurait l'arbitraire à voiler. Il y a un écart entre ces deux formulations qui font pour moi travail et question. Cette phrase-là, je ne peux pas y adhérer, je ne sais pas avec quoi tu te débats, je n'entends pas l'écart que tu produis par rapport à cette phrase entendue par toi et que j'entends comme quelque chose qui vous a blessés, que je reconnais comme étant blessante, mais dont je n'arrive pas à saisir à quoi ça sert de la répéter si ça ne produit pas un déplacement.

FRANÇOISE WILDER: Ce qu'André Masson souligne à nouveau indique à quel point ce que nous faisons ici depuis hier est scabreux. La plupart des événements racontés l'ont déjà été, mais à une, à deux, ou à trois personnes, dans un bistro ou dans les marges d'une assemblée générale, dans un couloir; et la différence est sensible, pour moi qui en ai déjà entendu beaucoup, entre ce que nous avons fait jusque-là, à savoir raconter à quelques-uns tel ou tel avatar et le souci, très présent dans ces Assises, de faire en sorte que ces récits deviennent travail et n'évitent pas les conflits ni les différences de positions qu'ils contiennent, qu'ils expriment et qui sont entendues.

V. AZOULAY: Je ne sais pas ce qui me pousse à prendre la parole... Peut-être ce qu'André Masson a dit avec une certaine heureuse maladresse, une faute de syntaxe. André Masson a dit dans son intervention de tout à l'heure: «Quand je prends la parole, je ne sais pas encore ce que je vais dire.» Ça m'a parlé au sens où je me dis: Quelles que soient la turbulence, la trépidation des mouvements analytiques auxquels nous souhaitons participer, que devient ce qui est reconnu par chacun d'entre-nous comme le fruit de l'expérience de transfert, de l'expérience analytique, à savoir la constitution progressive d'un savoir inconscient sous les déguisements de la parole (inconsciente) ? Quel est le statut de cette parole analytique dans les champs qui bornent le champ analytique, que ce soit le social, le politique, le juridique? A quel moment est-on dans l'horreur ou dans la surdité vis-à-vis de ce savoir inconscient? En d'autres termes, comment ce que Lacan a appelé la lalangue passe dans le langage et comment pouvons-nous parler de ce que nous partageons - le savoir inconscient? Difficulté essentiellement institutionnelle...

Ne sommes-nous pas en train de nous leurrer sur les effets ou les méfaits de l'expérience psychanalytique? Quand j'entends Éric dire: «Moi, je ne forme pas d'analyste », quelle belle dénégation Je veux dire par là que, la visée thérapeutique étant de surcroît, quand un patient est pris aux tripes par la constitution progressive de son savoir inconscient, et quand il a envie d'en parler dans un groupe de frères de divan, de frères de lait, ça achoppe. Pourquoi? Pourquoi faut-il, par ailleurs, jeter l'exclusive sur la nécessité souhaitée de ne pas appartenir au groupe de son ex-analyste? Pourquoi, alors, ne pas se poser la question autrement? Un peu comme le fait Philippe Julien, faisant référence aux derniers séminaires de Jacques Lacan, *Le Synthôme, L'Une-Bévue*, autour de la *translittération*?

En abordant la problématique des fins et des finalités de la cure analytique, et du devenir analyste, comment s'autonomiser par rapport au *père nommant*? Comment, en effet, pour chacun de nous, se poursuivra le travail continué de la lettre dans l'inconscient?

M. GUIBAL: De la tentative de revenir sur les conditions d'une scission, sur le contexte d'une scission, je ne peux parler que du point de vue de mon engagement dans l'Inter-Associatif, où je vous rappelle que l'association missionnaire des Cartels est actuellement en train de faire sa demande d'entrée. Étant par ailleurs membre de Psychanalyse actuelle, qui a été tirée au sort ainsi que deux autres associations pour recevoir la demande de cette association, je peux vous dire que ça pose un problème considérable. Comment une association, qui pour mille raisons était majoritairement préalablement sensible à un certain nombre d'énonciations de Dumézil ainsi qu'à un certain nombre de conséquences d'actions, transmises de bouche à oreille certes, mais aussi par de l'écrit public, lisible, peut-elle s'engager à recevoir une demande à laquelle elle pourrait majoritairement être opposée, compte tenu de tout de qui se dit? Psychanalyse actuelle a fait un énorme travail là-dessus, dont le premier effet a été de ne pas nous récuser et d'accepter d'entendre cette demande, mettant en route la procédure instituée à l'Inter-Associatif pour toute nouvelle association qui ferait une demande d'adhésion - à ceci près que Dumézil n'est pas un nouveau venu et qu'il se présente lui-même comme étant à la fondation même, à la création même de l'Inter-Associatif, ce qui n'est pas rien.

En écho au début du débat du début de cet après-midi, je voudrais souligner qu'il ne s'agit pas d'une procédure de passe suscitée par une singularité soumise à l'inconscient et au préconscient, à la bipartition de l'énoncé et de l'énonciation, du message et du code... fine s'agit

pas d'accepter la demande d'un individu api serait Claude Dumézil, mais d'entendre une association. Or, même si elle est majoritairement représentée par Dumézil comme lieu de convergence de transferts d'analysants ou de contrôlés, il s'agit d'entendre une association. Or, l'on ne peut pas prêter à une association la métapsychologie freudienne applicable à une singularité, car dans ce cas nous mettrions Dumézil dans une position encore plus folle que celle qu'on lui impute au travers de cette histoire d'Haldopéridol. Quelle que soit la prédominance de Dumézil, on ne peut pas accrédi-ter l'idée que les gens qui l'ont suivi sont dans l'idolâtrie. Il est à considérer qu'une association n'est pas uniquement, quoi qu'on en dise, soumise à son baron.

T. PERLES: A André Masson, qui se demande à quoi ça sert de raconter des histoires comme celle qui nous a été racontée par Michel Jollivet, et qui s'interroge sur le sens à donner au propos de Dumézil «Maintenant ce sera le règne de l'arbitraire», je répondrai que ce genre d'histoire s'attaque à la vanité de nos concepts de transfert, et qu'effectivement, si on enlève le cache-arbitraire, ce sera le règne de l'arbitraire. A quoi bon dire cela? Eh bien tout simplement pour nous interroger sur ce que, d'habitude, on fait pour faire cache, cache-misère, cache arbitraire, sur ce dont on a besoin pour cela et qui se trouve parfois interrogé d'une façon qui nous surprend et qui nous déplace, pour autant que l'on garde à l'esprit les enseignements de l'histoire des Cartels. Or cette histoire est riche de l'enseignement que, de nos transferts, nous en avons une nostalgie toujours féroce, et que cette nostalgie, quand elle vient à s'incarner, alors à ce moment-là ça se pâme. On est toujours dans la nostalgie de quelque chose qui serait du genre de l'hypnose. Que quelque chose vienne à nouveau incarner notre nostalgie de transfert, est-ce qu'on en demande beaucoup plus les uns autres? C'est ça la question vers laquelle je me trouve déplacé quand j'entends des récits, aussi triviaux soient-ils, de ce qui s'est passé à la veille de l'assemblée générale qui devait entériner notre scission.

A la place de scission, je vous proposerai le terme de corruption, parce qu'il contient *corps* et *ruption*. Non pas irruption du corps, car c'est le corps qui se propose en disruption par rapport à une autre fiction. Et quand je dis ça, c'est déjà trop généreux, parce que la *disruption*, c'est le concept qu'emploie Kant pour parler de quelque chose qui a des résonances analytiques, puisque c'est l'enthousiasme. Kant dit: «L'enthousiasme est dis-ruption» - il en parle à propos de la Révolution française, qui nous regarde du côté de la démocratie. En tout cas, c'est vraiment de la *corps-ruption*, la scission, et ça marche! C'est en cela que les récits comme ceux qui nous sont faits, aussi dérangeants soient-ils, nous interrogent, au-delà des déplacements élégants auxquels nous sommes accoutumés, sur cette tristesse devant laquelle on se trouve quand on a face à soi le déchet de la nostalgie du transfert incarné.

M. JOLLIVET: [à A. Masson] A propos toujours de ta question redoublée sur la jouissance convoquée par mes propos, je voudrais dire, à la suite de l'intervention de Françoise Wilder, que je n'imaginai pas ce type d'effet en retour. J'imaginai qu'il y aurait des gens d'Analyse freudienne, plus de monde de l'Inter-Associatif, et donc de multiples versions de cette affaire qui auraient fait le pendant à ma façon de raconter cette histoire. J'imagine qu'Éric la raconterait différemment, ainsi que d'autres présents sur cette scène, ou absents, car il est évident que cette histoire-là a traversé un peu tout le monde. L'important à mes yeux était que mon récit prenne statut de version, et fasse qu'on sorte d'une représentation commune. Si on fait l'hypothèse que la forme prise par les divergences n'est pas très importante en tant que telle, reste que Dumézil avait l'intuition d'une différence radicale entre

moi et lui, et qu'il ne pouvait pas le dire autrement. Il pensait qu'il n'y avait rien à faire pour s'entendre sur ce qu'il voulait faire et sur ce que je pensais qu'il fallait faire. Mais pourquoi a-t-il pu avoir cette intuition? Voilà ce qu'il serait important de déterminer, ce pour quoi d'autres versions seraient intéressantes. Qu'est-ce qui s'est passé à ce moment-là pour que nous soutenions un texte à ce point inacceptable pour certains qu'ils ne pouvaient plus en parler et allaient jusqu'à considérer que ça n'avait pas de consistance, au sens où ça renvoyait à la folie? fine s'agit pas du tout de Dumézil en fonction analyste, ni même de Dumézil en tant qu'il a été fondateur d'une association. A cet égard, la position des représentants des CCAF à la coordination permanente a été claire: nous avons insisté, Jacques Nassif et moi-même, nous avons beaucoup insisté avec Michel Guibal pour au moins respecter notre propre parole. Ce qu'on avait voté, il fallait le respecter. De ce point de vue-là, nous avons joué le jeu de Dumézil. Robert Lévy et toute Analyse freudienne n'étant pas a priori porteurs de toute cette histoire-là, on a pensé qu'ils pourraient nous surprendre, et ce n'est pas parce que je raconte cette histoire à propos de Dumézil qu'il n'y a pas de surprise possible à attendre d'Analyse freudienne dans le cadre de sa demande d'admission à l'interAssociatif.

P. SALVAIN: Nous voilà dans une situation bizarre: après avoir parlé beaucoup de Rondepierre, on va parler beaucoup de Dumézil, et peut-être va-t-on finir en parlant beaucoup de Conté... Tant et si bien que tout en n'arrétant pas de dire qu'on va mettre fin au transfert sur les noms propres, on en parle sans cesse, au détriment des diverses expériences des Cartels qui ne se réduisent pas à ça. Il me semble donc qu'il faut se dégager. C'est très bien de faire oeuvre de mémoire - c'est ce qu'on a décidé -, encore que, de qui qu'il s'agisse, et quelle que soit la valeur personnelle de tel ou tel analyste, ils ont eux-mêmes été pris dans le mouvement des effets de la dissolution - ça fera quinze ans début janvier. Arrive un moment où il faut tirer un trait. Pas effacer, pas annuler: tirer un trait. Nous pourrions continuer à dire: tel a été méchant, etc. Il faut bien le reconnaître, ils n'ont pas été grandioses. Mais doit-on porter le poids de leur faute? Je n'en suis pas sûr. Il me semble au contraire que c'est le moment de les laisser à leur devenir, et puis nous-mêmes nous avons nos culpabilités et nos désirs. J'insiste un peu: il faudrait passer à autre chose, rediscuter pour savoir si on peut garder le nom de passe à une procédure qui n'est pas centrée sur la didactique, considérer si oui ou non les Cartels sont fondateurs de l'analyse, ce qui me semble à mettre en doute, et puis éventuellement prendre un peu le vent.

F. WILDER: Une façon de déplacer la question des noms propres, telle qu'elle est actuellement, je crois, effectivement traitée entre nous, c'est aussi d'évoquer la partie du programme concernant les rapports dans l'association entre Paris et la Province. Plusieurs fois cette question a été amenée, traitée sur un plan organisationnel. Certains de nos collègues provinciaux ont quitté l'association justement parce qu'elle n'était pas suffisamment provinciale, et parmi ceux-là certains ont fait l'effort de venir au- jour'd'hui: je les invite à dire aussi leur sentiment là-dessus. Il est vrai que depuis hier la plupart des récits ont trait à des situations parisiennes.

J. NASSIF: Après avoir lancé en introduction à ces assises les noms de Rousseau et de Voltaire, j'ai envie de parler de Bussy-Rabutin, auteur d'une *Histoire amoureuse des Gaules*, qui lui valut d'être limogé parce qu'il révélait imprudemment au public des histoires d'alcôve, des liaisons plus ou moins illicites dans le Paris de Louis XIV. Or le problème a

commencé à partir du moment où on lui en a attribué plein d'autres encore. A partir du moment où un nom se livre, à partir du moment où sur un nom vient s'engouffrer de la jouissance, ce nom est disponible pour une multitude d'autres diffamations, concernant le roi lui-même, par exemple. En ce sens, ce monsieur qui a vécu toute sa vie très loin de Paris, s'en plaignant amèrement à ses copains et copines, dont Madame de Sévigné, est un des ancêtres de l'analyse...

Ce qui me paraît beaucoup plus important, c'est de savoir pourquoi une minorité quitte les lieux du débat, ne revient pas, et comment une majorité peut faire sans cette minorité pour maintenir quelque chose. Finalement, qu'est-ce qui m'a poussé à réunir chez moi, ce soir-là, les personnes qui étaient tout étonnées de la façon dont les événements s'étaient passés, qui ne comprenaient pas très bien pourquoi le «groupe des vingt» n'avait pas obtenu l'aval de l'association et qui étaient complètement désarçonnées devant le vide que créait cette mise en minorité de la proposition que soutenaient Grimberg et Robert Lévy, pour employer des noms plus proches de nous, j'en ai marre qu'on attribue toujours aux mêmes l'initiative de projets. Par exemple, ça m'a paru complètement bizarre qu'on attribue à Rondepierre ce qui a été voté par les 297 personnes de «l'Assemblée d'octobre» concernant le «pas de liste d'analystes au départ». Je ne sais pas très bien comment ça s'est produit, mais je peux assurer qu'il n'est pas le père de cet énoncé. C'est très bizarre qu'il y ait des noms sur lesquels tout converge. Comme s'il y avait une carence en ce qui concerne le nom d'auteur dans notre affaire. On ne sait plus très bien à qui attribuer quelque chose, et dès qu'on a un nom, on peut lui attribuer plein de choses, les vraies comme les fausses.

Pour ma part, je persiste et signe en ce qui concerne l'acte de fidélité que je crois avoir fait ce soir-là au projet, qui était bien antérieur à ces noms-là, de maintenir un lien associatif - autour du cartel, de la passe et d'un dispositif sur la pratique qui était bel et bien impliqué par la proposition du «groupe des vingt». Il m'a paru important de maintenir ce lien, et de le maintenir aussi entre Paris et la province puisqu'il se trouve que du coup c'était la province qui devenait majoritaire dans notre association. Me sentant aussi moi-même engagé dans une province, je me suis dit qu'il fallait essayer de maintenir ce lien. J'aimerais bien qu'on commence à parler de ça maintenant et un peu de l'avenir, parce qu'il s'est pas mal joué de choses lors de cette assemblée générale qu'on ne peut pas répéter. On ne va pas bégayer!

S. VALLON: Est-on vraiment obligés d'adopter un point de vue psychanalytique vis-à-vis de tous les événements? En ce qui me concerne, la réaction que m'a inspiré la tentative de prise du pouvoir par ce groupe a d'abord été politique. J'y ai vu une prise de pouvoir. Cette prise de pouvoir avait pris la forme d'une intimation: c'était à prendre ou à laisser, c'était nous ou rien. Et ça, c'était insupportable. Je suis montagnard pendant mes loisirs mais girondin dans ma vie politique, et Urne semble que, si je suis venu aux CCAF c'est pour plusieurs raisons, probablement, entre autres, parce qu'il n'y avait pas mon analyste ni mes contrôleurs, non plus que mes analysants c'était donc un endroit de liberté transférentielle. Mais aussi et surtout parce qu'il y avait des principes, par exemple celui de faire fonctionner des règles d'élection, de ne pas distribuer les places une fois pour toutes, tous principes qu'on a appelés démocratiques. Mais la démocratie ne se réduit pas à ça. La démocratie, c'est aussi toute une série de contre-pouvoirs. Quels sont les contre-pouvoirs en notre sein? On pourrait se le demander. Je crois qu'un des contre-pouvoirs possible, c'est de ne pas faire toujours jouer le répertoire psychanalytique pour interpréter les événements. Dans le cas précis d'événements qui ne sont ni plus ni moins à mon sens que des luttes de pouvoir, on peut utiliser une grille

psychosociologique ou strictement politique, pour voir que nous avons résisté à une tentative de prise de pouvoir, je peux le dire d'autant mieux que j'ai été un des leaders de la contre-offensive et que j'ai contribué avec mes moyens à faire échouer cette prise de pouvoir, ce que je ne regrette pas un seul instant.

C. ODDOUX: Pour répliquer à Éric Didier et à sa remarque de tout à l'heure, j'estime nécessaire de préciser que nous parlons d'une période qui suit la mise à plat qui n'a pas eu lieu, donc d'un deuxième tour des CCAF qui a inauguré une période où il n'y a plus du tout eu de permutation circulaire des Cartels. C'est très important de le souligner, car on peut se demander vraiment si, à partir de ce moment-là, il y a eu encore un travail constituant des Cartels, ou un travail des Cartels constituants. Dès la mise en place de ce deuxième tour, la question s'était posée de changer l'intitulé de l'association, étant donné qu'on allait prendre une forme collégiale, sans les deux coordonnants, sans les cartels d'admissions, sans les cartels d'orientation des enseignements, sans les cartels de passe - parce que de toutes les façons il y avait pénurie au niveau des candidatures au jury de la passe. On n'était plus du tout dans le même genre de travail que celui auquel on avait eu affaire dans le premier tour. A cela s'ajoute le changement de programme quant aux répliques à apporter aux passants - passage d'une réponse quantitative à une réponse qualitative dont on ne savait vraiment pas ce que ça pouvait être - ce dont tout le monde s'est trouvé fort embarrassé.

Au moment où survient la scission, il me semble donc que l'on est dans une période tout à fait autre. Il n'y a plus de travail opérant de cartels, et ça ne m'étonne pas du tout qu'on voie apparaître des positions de puissance. On a quand même entendu quelqu'un, lors de ce fameux «groupe des vingt», engager la réunion en disant qu'il espérait que «rien ne sortirait d'ici» I Dire cela, y compris devant ses analysants, comment cela ne peut-il pas entraîner un certain nombre de dégâts dont on paye tous les frais?

DIDIER GRIMAULT: Quelques mots sur les rapports entre Paris et la province, puisque c'est ainsi libellé sur le papier. Il me semble que cela commence dans l'autre sens, c'est-à-dire dans le sens province-Paris, car c'est quand même une affaire de transfert, de transrail,.. Dans ma belle province, qui est le jardin de la France, nous avons vécu tous ces événements assez à distance de ce que pouvaient être les débats parisiens. Le début d'organisation du travail local est tout à fait contemporain du début des Cartels, puisque notre première réunion a eu lieu à Tours, sur l'invitation des cartels d'orientation des enseignements. C'est à partir de cette première rencontre que se sont organisées régionalement des réunions bisannuelles, sans que l'on soit jamais assuré qu'elles allaient se répéter d'une fois sur l'autre, mais qui se répétaient. Chaque groupe ou chaque cartel invitait les autres en disant: «Au printemps ou à l'automne prochains, une réunion pourrait avoir lieu chez nous.» Nous avons été amenés à faire des déplacements, dans la géographie comme dans notre tête, qui ont tissé une aire géographique assez vaste de Nantes à Montaigu Nous avons retenu comme principe qu'un cartel ou un groupe invitait et nous voulions éviter les effets de tribune, les effets de maîtrise, le recours systématique à des personnes extérieures à cette aire géographique. Ce premier dispositif, qui s'appelait «les membres des CCAF et leurs partenaires de travail» - il s'est trouvé que nous avons eu nombre de partenaires qui n'étaient pas du tout inscrits aux CCAF -, a été à l'origine de dispositifs multiples. Dans ma bonne ville nous lisions un peu en béneficiant des séminaires de Lacan, à d'autres endroits des gens ont fait des cartels à partir de questions de topologie, d'autres se sont préoccupés de l'écriture, d'autres encore ont choisi un

thème et ont fait appel à des personnes extérieures. Tous ces dispositifs se sont montés autour de réunions bisannuelles en circulant dans notre espace géographique, jusqu'au jour où, vieillissants, nous avons choisi de nous retirer en l'abbaye de Fontevraud. On s'y retrouve maintenant deux fois l'an.

C'est dire que nous n'avons pas été affectés dans notre travail par les scissions, gardant des liens de travail effectifs avec les membres d'Analyse freudienne. Par contre, nous avons été amenés à abandonner une formule qui était depuis longtemps caduque: «Les membres des CCAF et leurs partenaires de travail.» Nous avons renoncé à ce terme-là au profit du nom d'un bateau de la Loire, la Salambarde. Voilà comment je peux témoigner d'un travail en province. J'ajoute pour terminer que c'est là la façon dont nous avons géré ce qui était vraisemblablement tout à fait irrésolu ou insoluble dans ce qui avait été notre transfert, pour les uns et pour les autres, à la brochette d'analystes qui au départ avaient pris l'initiative de fonder les Cartels. Nous l'avons résolu, non pas dans la roue de ceux qui avaient été nos analystes ou nos contrôleurs, mais sur un mode plutôt à distance, voire plutôt phobique. Bien sûr, ceci a entraîné au début des réactions un peu contre transférentielles, un peu de poil à gratter. C'est bien sur ce mode, à distance, que nous avons organisé notre travail.

S. WILDER: Notre expérience dans le Sud de la France recoupe à certains égards ce que Didier Grimault vient de dire du caractère florissant de la vie de la psychanalyse en région. Or, c'est exactement une inversion de la tendance que j'ai connue quand j'ai commencé à fréquenter les psychanalystes français, où tout se passait à Paris, avec un effet légèrement inhibant sur les provinciaux: nous pensions, nous travaillions, en fonction de ce que nous comptions dire ou entendre quand nous viendrions à Paris. Puis la dissolution a eu lieu et a entraîné la nécessité, soit de retrouver des contacts sur le plan local ou régional soit d'accepter de prendre de plein fouet les effets observables sur les collègues parisiens de la dissolution parisienne. Ayant eu la chance d'être dans une région où il existait une volonté de relancer quelque chose localement et de pouvoir y participer moi-même, j'ai eu une expérience de la vie entre analystes à l'échelle locale, régionale, à ce point différente de ce que j'avais connu à Paris, que je me prends à souhaiter que le type de rapports établis entre collègues régionaux puisse donner une impulsion aux rapports que nous avons avec nos collègues parisiens, à l'échelle nationale donc, et éventuellement à nos collègues dans la province parisienne.

É. DIDIER : On me fait signe que ça tombe! Qu'est-ce qui tombe?

C. ODDOUX: La coupure entre Paris et province, certainement géographique pour l'essentiel, on l'entendait avant ce deuxième tour en d'autres termes: on entendait, par exemple, que les provinciaux étaient à même de travailler avec des gens de l'École de la Cause, ou d'autres, parce qu'en province le climat n'étant pas le même qu'à Paris, des groupes de travail peuvent se former aisément. Ensuite, à partir de ce deuxième tour - c'est ce qu'a dit Grimault - est venue la possibilité de travailler avec des gens d'Analyse freudienne. C'est certainement très important, ça a certainement permis beaucoup de choses, y compris que des cartels aux CCAF puissent continuer à travailler, mais je me demande si ce n'est pas un des points qui a fait qu'il n'y ait plus la permutation, la circularité, et finalement la cartellisation du «premier tour».

T. PERLES: Où s'arrête la psychanalyse et où commence le politique? Est-ce qu'on

peut s'amuser à dire: «Ah! Mais ce sont des histoires de pouvoir, ça ne regarde pas la psychanalyse!» Jusqu'où peut-on s'amuser à dire que le transfert relève jusqu'à un certain point de l'analyse, et à partir d'un autre point du politique?

S. VALLON : Ça dépend de la place où se situe l'interprète. Selon quelle légitimité interprète-t-on de telles situations depuis la position de l'analyste ? Alors que c'est de la politique! Mais l'inverse est vrai.

X: Tu lui arraches la parole!

S. VALLON: Oui, mais ce n'est pas grave. Son truc est assez solide pour qu'on le lui arrache de temps en temps! Ces incidents de notre vie institutionnelle, avant d'en déduire quelque chose de psychanalytique, il faut faire attention à la grille d'interprétation qu'on adopte et à la position que l'on prend face à eux. Masson a donné un avertissement du type jouissance, moi j'en donnerais un autre du type intérêt. Voilà.

T. PERLES: La grille d'interprétation, je la prends là où elle se trouve... Mes intérêts enjeu sont sans doute considérables!.. Je ne les connais pas moi-même mais ils sont considérables... J'espère que vous les prenez avec considération! La grille d'interprétation, elle est toute simple: c'est celle avec laquelle on a fondé une institution, qui s'est voulu être une institution pour l'analyse, pour autant que du mouvement qui nous a conduits à la fonder et à la faire fonctionner, se déduisent un certain nombre de passages à l'acte qu'on peut tout aussi bien dire politiques qu'analytiques: dans les deux cas, on ne fera que parler de la même chose, à savoir du transfert. Voilà la grille d'interprétation. Quant à l'intérêt, là-dedans,...

J. NASSIF : Je vais essayer de reprendre ce point de débat entre Vallon et Perlès et aussi ce que disait Oddoux concernant ce qui s'est passé depuis cette fameuse reprise en main. Actuellement, nous avons un bureau et des dispositifs. Le bureau n'est pas un dispositif. Dans ce bureau, il n'y pas de membres inamovibles, et je ne crois pas me tromper en disant que tout le monde sait que je ne tiens absolument pas à garder la place de président. C'est dire que nous avons tiré la conclusion de ce qui s'est passé en instaurant un clivage entre l'administration de l'association et les dispositifs. Certes, il a bien fallu que quelqu'un, nommément moi, accepte de tenir lieu de remplaçant pour la prise de pouvoir qui se profilait, en faisant bien sentir à quel point ce pouvoir, si jamais pouvoir il y a, il faudrait bien que le bureau et moi en soyons comptables devant l'assemblée, mais il n'y a plus cette confusion entre nomination par un bureau collégial, etc., et des dispositifs. Je crois que nous avons pris acte du fait que ça ne pouvait plus fonctionner ensemble, la mano en la mano, comme on dit.

C. ODDOUX : Je parlais de la période qui précède celle dans laquelle nous nous trouvons maintenant, celle qui précède la scission, je ne parlais pas de la période dont tu parles.

P. SALVAIN: Je vais répondre à Jacques Massif directement, Il me semble qu'au point où en est le bureau, le mieux serait qu'il démissionne. Ça me paraîtrait tout à fait élégant comme solution, parce que...

É. DIDIER : Je t'en prie, nous ne sommes pas en Assemblée générale!

P. SALVAIN: Ça n'a aucune importance. Tout simplement parce qu'il ne me paraît pas possible de dire qu'on va se contenter de réaménager le fonctionnement. Parce que ce n'est pas à une question de fonctionnement que nous sommes confrontés, ni à une opposition entre le parisien et le régional, pas plus qu'à une opposition entre les intérêts des uns et des autres, mais, pour autant que les Cartels ont eu le peu de dignité qui a fait leur existence et le type d'expérience dont on s'oblige à témoigner, nous sommes confrontés au fait que chacun de nous a été et est responsable de la possibilité que l'analyse existe. Vous me direz que, dit comme cela, c'est une proposition idéologique. Eh bien non, parce qu'aujourd'hui, on entend dans les couloirs: «J. analyse est-elle en perdition? ... ». Certains n'ont pas pu tenir, d'autres s'affirment en faisant autre chose, si bien que la question pour chacun, pour l'ensemble d'entre nous et pour quiconque joue le jeu est: « Comment fait-on que l'analyse existe? » Les réponses sont extrêmement discordantes là-dessus, et ce n'est pas l'assurance d'un fonctionnement qui nous assurera d'une réponse à cette question, ni la certitude d'une entité, ni même l'existence d'un être analysé, ni même la reconnaissance de l'analyste dans sa fonction, ou encore nos débats rhétoriques... Ça reste une question active, actuelle, à laquelle on a tenté de donner des réponses institutionnelles qui, tout en ayant leur effectivité, n'ont pas marché et sont à relancer sous d'autres formes. Si on veut simplement continuer, dire qu'on «réaménage un peu le fonctionnement, sinon on risque la dispersion», on manquera le passage à autre chose, le passage à la capacité de dire demain comment on envisage la suite pour l'analyse. C'est tout de même la question à laquelle nous sommes confrontés,

É. DIDIER: Je vous demande reprendre le fil de ces Assises.

P. SALVAIN: C'est ça le fil!

M. JOLLIVET : Je crois qu'il y a là un dérapage lié à des interprétations de l'histoire que j'ai racontée, soit dans le sens de la jouissance soit dans le sens de l'intérêt. Ça dérape parce que si vous dites «jouissance», «intérêt», ça devient la vérité. On ne peut plus en parler. D'autres versions ne peuvent plus apparaître, et comme on ne peut plus parler de ça, on se retrouve à parler du bureau, comme si on était en assemblée générale. Pour en sortir, si après tout vous avez l'idée qu'il y a de la jouissance là-dedans, ou de l'intérêt, il faudrait préciser quelle jouissance ou quel intérêt. Ça permettrait de trouver une interprétation qui fasse version, une autre version que celle que j'ai proposée. Vous ne pouvez pas en rester à cette supposition qui fait interprétation au sens imaginaire, et ne peut faire avancer les choses.

A. MASSON : Je réponds, en essayant de me déplacer par rapport à ce que j'ai dit tout à l'heure. C'était une interrogation, et non pas un regret que tu aies parlé de cela, pas du tout, au contraire c'est bien que ça ait été dit. Jouissance. Qu'est-ce que j'ouïs comme sens? Quel sens nouveau ai-je pu entendre de cette version? Je réponds aujourd'hui: rien. Pour reprendre autrement, je n'entends pas le sens que ça a pour toi. Si tu nous parles, c'est pour que nous entendions quelque chose dans le débat. La jouissance, on est tous pris dedans. La question est: comment advient-on au désir? A cet égard, le jeu de mot de Lacan est tout à fait important. Quel sens j'ouïs de nouveau? Quel sens inattendu se révèle maintenant? Si je te demandais comment, au-delà de ta narration, les choses s'étaient déplacées pour toi, quel pas

tu avais fait depuis trois ans, c'est parce que j'étais dans l'attente de ce déplacement-là. Or je n'ai rien entendu de déplacé, ni de déplaçant.

A Christian Oddoux, je voudrais dire que j'ai beaucoup apprécié son intervention de ce matin, tout en étant vraiment très surpris que tout soit centré sur la question de l'impuissance. Mon Dieu! Pourquoi l'impuissance revient-elle là? Tout à l'heure on parlait de son envers, la puissance. N'y aurait-il pas intérêt à reformuler l'ensemble de ton propos, l'ensemble des questions que tu as écrites, avec le terme d'impossible? A quels impossibles a-t-on été confrontés et est-on encore confrontés, y compris avec le récit de Michel, et comment passer à autre chose pour continuer d'exister et de faire exister pour chacun de nous l'analyse? Alors, démission du bureau? Je suis pas tout à fait d'accord: il y a un dispositif qui fonctionne, des gens ont une parole impliquée et on en attend quelque chose en janvier, peut-être que le lendemain le bureau peut démissionner, mais pour l'instant des gens travaillent.

ALAIN GOUBRON: Je suis parti sur la pointe des pieds des Cartels en 1985, et - je vais dire des grossièretés je suis désolé -: je ne regrette pas d'en être parti, parce que c'est toujours pareil. C'est la jouissance du fonctionnement, et ça ne donne pas vraiment envie de travailler, ça ne met pas au travail. C'est le fonctionnement qui prend toute la place et ça fait jouir. On se fait élire et on se plaint qu'on n'a pas pu. On a pas pu quoi? Voilà,

TRISTAN FOULLIARON: J'entends la jouissance à toutes les sauces depuis ce matin. Je crois savoir qu'il y a trois types de jouissance chez Lacan. Je ne comprends pas cette foire de langage où on s'envoie des mots qui ne résonnent visiblement pas de la même manière et où on ne sait plus de quoi on parle. J'aimerais que quand on parle, on essaye de désigner ce dont on parle au lieu de s'envoyer des «tu jouis, il jouit, trop, pas assez, un peu, moins», etc. Y en a marre!

MARIE-CLAIRE BÉNISCH : Je ne suis pas tout à fait dans le fil de ce qui se dit. J'avais préparé quelque chose autour de l'invitation à «quiconque» d'écrire, en 1982, au moment du colloque de L'instance de la lettre, mais je ne vois pas ce que ça viendrait faire là maintenant, d'autant que nous n'avons plus tellement de temps. Je voudrais juste m'arrêter sur la question de «l'auteur». Jacques Nassif a dit tout à l'heure qu'il y avait peut-être une carence dans le nom d'auteur. Pour moi, après un long passage passif dans l'institution, le point où cela a basculé a été la question du label - la question du label ayant été associée au Trait du cas, à ce moment où le Trait du cas s'est constitué en association pour protéger son label. Il s'est produit alors une rupture pour moi, sans doute efficace, puisqu'elle m'a incitée à la fin de cette même année à m'engager un peu plus dans l'institution.

Ce qui m'a tenue dans mon attachement malgré tout aux CCAF c'est la tentative de modeler, avec tous les risques d'échecs possibles, bien sûr, l'institution au plus près du fonctionnement de l'inconscient. Depuis le début, malgré toutes les critiques, les échecs rencontrés, je m'y tiens, et cela prend pour moi actuellement la forme de l'abandon du nom d'auteur. On aura peut-être l'occasion d'en reparler

S. WILDER: Lorsque Tristan Foulliaron a demandé de quelle jouissance nous parlions, il a mis le doigt sur quelque chose que j'ai toujours trouvé irritant: quand on utilise le langage technique de la psychanalyse, qui est très riche, et qu'on ne prend pas la peine de préciser de quoi il s'agit, par exemple quand on parle de la jouissance, effectivement ça prête à

tous les malentendus. Or, avant le jargon, avant le langage technique, il y a le langage ordinaire, et je crois qu'entre nous, nous nous devons de respecter aussi l'usage du langage ordinaire. Nous en avons besoin, parce que sans cela, nous n'allons jamais nous comprendre.

En ce qui concerne la question elle-même, telle qu'elle a été posée: «à quelle jouissance est-on convié par telle ou telle remarque?», je pense qu'il y a des choses auxquelles on ne peut pas répondre d'une façon sensée ou valable sur l'instant, dans la chaleur de l'échange, et qu'il faut laisser à l'après-coup. On peut toujours faire semblant, évidemment, faire acte de prestance, mais pour ma part j'y suis peu disposée: je sais que si la question m'avait été adressée, elle m'aurait mis dans un état de détresse. Tant mieux pour vous si ça n'a pas été le cas.

Autre chose, un petit point que je ne peux pas développer, faute de temps et faute de volonté: le progrès dans le champ de la théorie comporte toujours de l'oubli ou de l'abandon de théories inutilisables et de leur vocabulaire.

É. DIDIER: Je suis tout à fait d'accord avec ce que tu viens de dire. On n'est jamais à l'abri de la sauvagerie, ça n'en finit pas.

J. NASSIF: Je vais répondre à Alain Goubron en ce qui concerne le fonctionnement. Je n'ai pas le sentiment que ce type de journées relève du fonctionnement, puisqu'elle elle a fait constamment appel à des témoignages de sujets, qui y sont allés de leur nom propre. Avec le risque, bien sûr, de produire de la sauvagerie, de la diffamation, du vide... La plupart du temps, en effet, un nom propre en évoque d'autres absents, et cela peut tourner indéfiniment. Ça n'est pas comme ça que se fait l'histoire, c'est sûr. L'histoire se fait dans ce qui échappe au discours de celui dont le nom propre voudrait pouvoir s'approprier ce discours -je ne fais que dire des banalités freudiennes, qui ne valent pas cependant pour la seule vie quotidienne, mais aussi pour la vie collective des associations: par exemple, le nom Cartels constituants n'est pas un nom que nous nous sommes donné, il nous a été attribué du reste, il se pourrait bien que ce nom fasse date, qu'il nous reste collé alors qu'il ne signifie plus du tout ce qu'il a signifié dans les années 82/83.

Mon sentiment est tout de même que nous avons maintenu pour le moins le fonctionnement du cartel, et plus que jamais avec le dispositif sur la pratique qui fonctionne depuis trois ans et dans lequel un tirage au sort fait permuter les membres de ces cartels, si bien qu'ils se transmettent de cartel à cartel ce qui s'est dit, de la façon la plus singulière possible, en ce qui concerne la pratique dont les participants se permettent de parler, d'une façon un peu différente de ce qui était couru d'avance dans les «groupes cliniques». On s'en apercevra lors de notre après-midi des cartels qui aura lieu en un premier temps à huis clos - tous les membres de l'association n'y seront pas conviés - en présence et à l'adresse d'un cartel qui se chargera en un second temps de retransmettre au public ce qu'il aura entendu de l'énonciation tout à fait personnelle et en nom d'auteur de certains analystes au sein de leur cartel. Ne serait-ce que pour permettre cela, ça vaut la peine qu'on prenne le risque de maintenir une association, si petite soit-elle.

Il y a aussi, il ne faut pas l'oublier, des passes en cours et cela aussi a son prix. Cela nous inscrit dans une histoire, d'avoir maintenu ces deux choses-là. Être inscrits dans une histoire, ça n'est pas rien. Je ne sais pas qu'on puisse être analyste seulement dans une géographie. Voilà ce que je voudrais renvoyer à ce que j'ai entendu d'un peu pépère dans l'éloge du régionalisme